

S131-22F

Détecteur de mouvement LS filaire, 90°

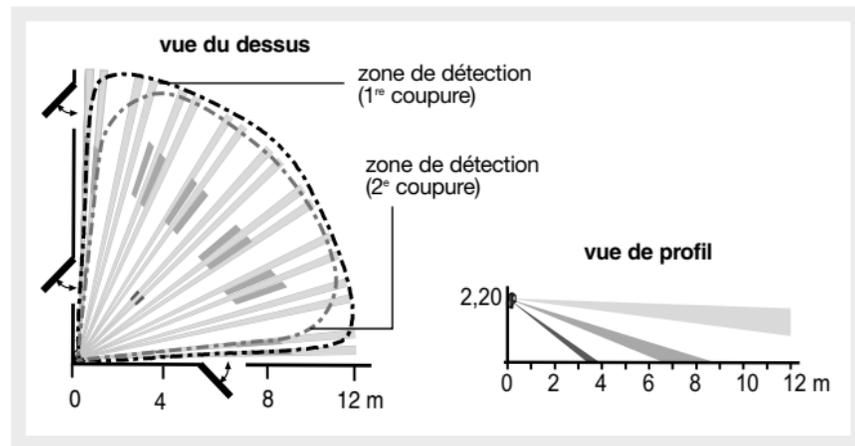


Sommaire

1. Présentation	2
2. Préparation	3
2.1 Ouverture	3
2.2 Options de fonctionnement	3
3. Pose du détecteur	4
3.1 Choix de l'emplacement	4
3.2 Fixation	4
3.3 Raccordement	7
3.4 Orientation et test	9
4. Caractéristiques	10

1. Présentation

Le détecteur infrarouge est utilisé pour la protection intérieure des locaux. Il détecte les variations de rayonnement infrarouge produites par le mouvement d'un corps dans une zone de détection de 90°. Il se place dans les pièces à risque (salon, bureau, chambre...). Il est raccordé à la centrale mixte ou filaire.



2. Préparation

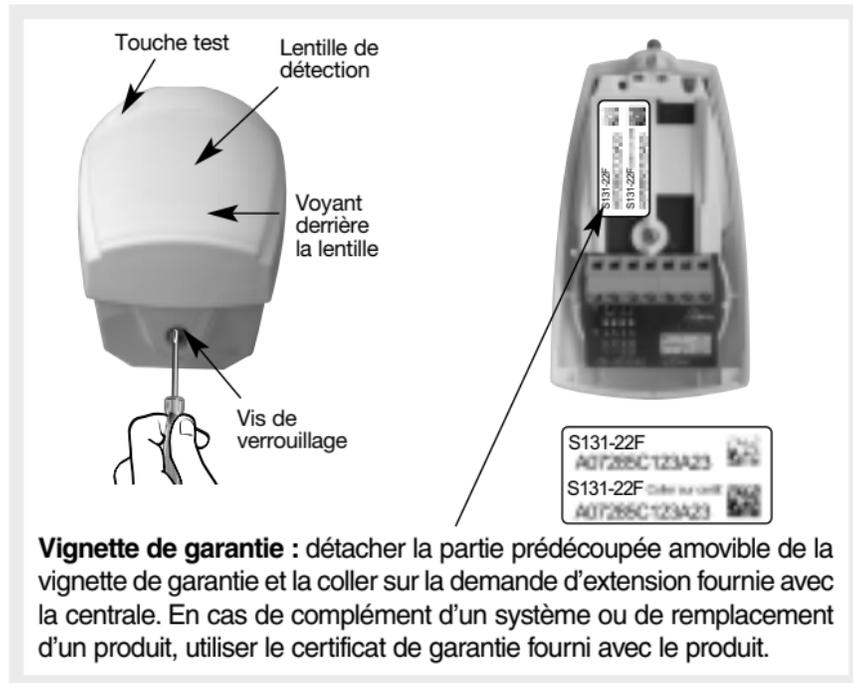
Recommandations

Tout accès aux composants internes peut endommager le produit par décharges d'électricité électrostatique. Lors d'une intervention sur le produit prendre les précautions suivantes :

- éviter tout contact, direct ou par l'intermédiaire d'un outil métallique, avec les composants électroniques ou les parties métalliques des borniers de connexion,
- utiliser des outils non magnétiques,
- avant d'accéder aux composants internes, toucher une surface métallique non peinte telle qu'une canalisation d'eau ou un matériel électrique relié à la terre,
- limiter au maximum les déplacements entre deux accès aux composants internes. Sinon répéter l'opération ci-dessus avant chaque nouvelle intervention sur le produit.

2.1 Ouverture

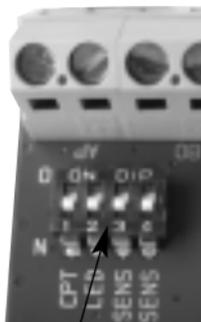
Ouvrir le boîtier du détecteur en desserrant la vis de verrouillage avec un tournevis cruciforme.



2.2 Options de fonctionnement

Les micro-interrupteurs permettent d'effectuer les paramétrages ci-dessous :

	Détection si coupure d'un seul faisceau
	Détection si coupure de deux faisceaux en moins de 2 s (conseillé)
	Voyant éteint lors d'une détection (sauf pendant le test de la zone de détection)
	Voyant allumé lors d'une détection
	Non utilisés



micro-interrupteurs

3. Pose du détecteur

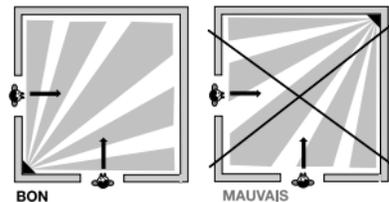
3.1 Choix de l'emplacement

Le détecteur doit être placé :

- à l'intérieur,
- à 2,20 m du sol,
- perpendiculairement aux issues à protéger, la détection volumétrique est plus efficace quand l'intrus coupe perpendiculairement les faisceaux,
- orienté vers l'intérieur du local à protéger.

Le détecteur ne doit pas être placé :

- dans un endroit susceptible d'être frappé directement par les rayons du soleil ou par une source lumineuse très puissante,
- en face ou au-dessus d'une source de chaleur,
- à l'extérieur ou dans un courant d'air,
- à proximité directe d'une ventilation.



3.2 Fixation

Avant la fixation, percer le gabarit passe-câble du socle selon l'emplacement prévu du (ou des) câble(s).

Le détecteur peut être fixé au mur selon 3 types de fixation :

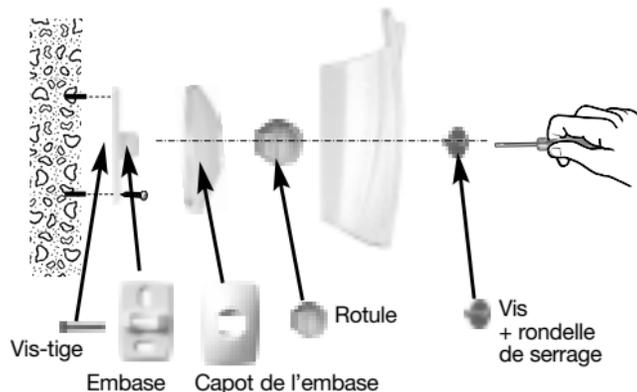
- sur rotule,
- à plat
- ou en angle.

Aux 3 types de fixation correspond un n° de pion d'autoprotection :

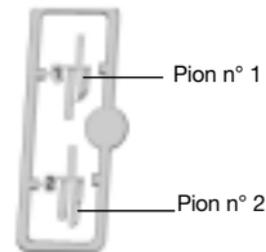
- sur rotule : pion n° 0,
- à plat : pion n° 1,
- en angle : pion n° 2.

ATTENTION : pour des raisons de sécurité, le montage du pion d'autoprotection est obligatoire. En cas d'oubli ou de montage incorrect de ce pion, le voyant test du détecteur clignote en permanence quand celui-ci est clipsé sur son socle.

Ordre de montage des accessoires



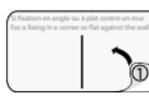
Grappe de pions



ATTENTION : pour une fixation sur rotule, le pion n° 0 est déjà positionné en usine dans son emplacement à l'intérieur du détecteur.

ATTENTION : en cas de fixation du détecteur de mouvement en angle ou à plat contre un mur, coller l'étiquette (fournie dans le sachet accessoires), sur l'arrière du produit afin de masquer l'ouverture et d'empêcher l'entrée des insectes.

Si fixation en angle ou à plat contre un mur
For a fixing in a corner or flat against the wall

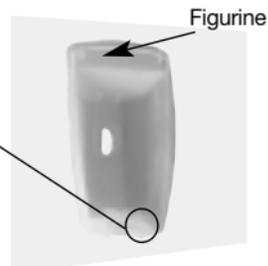


653563_A

Fixation sur rotule

1. Positionner au mur l'embase à l'endroit choisi pour repérer les 2 trous de perçage.
2. Percer le mur.
3. Insérer la vis-tige par l'arrière de l'embase et fixer l'embase.
4. Positionner le capot de l'embase.
5. Assembler les deux parties de la rotule.
6. Insérer la rotule montée dans la vis-tige.
7. Positionner le socle du détecteur de mouvement (une figurine indique le sens de montage).
8. Visser la vis de serrage sans forcer de façon à pouvoir ajuster l'orientation du détecteur.

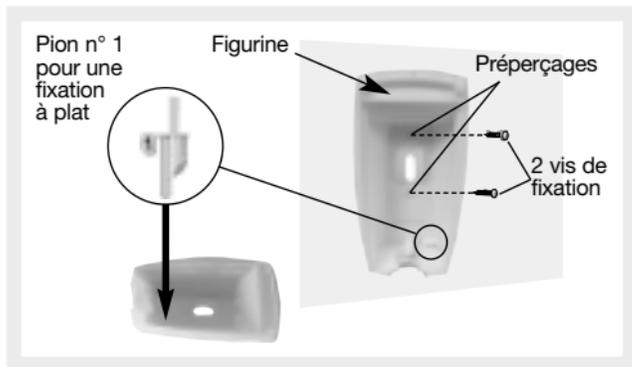
Pion n° 0 pour une fixation sur rotule (déjà monté en usine)



Figurine

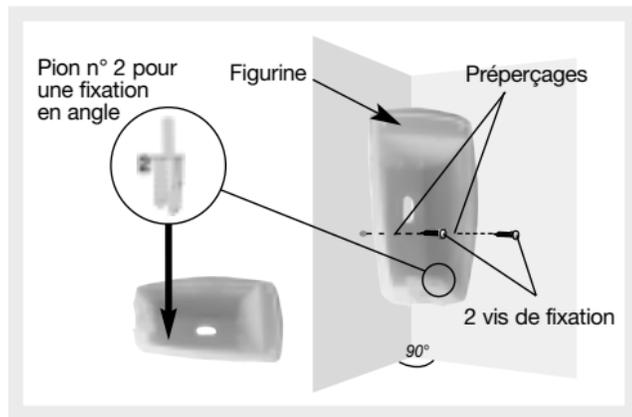
Fixation à plat

1. Pré-percer le socle du détecteur de mouvement aux 2 points de préperçages.
2. Positionner le socle au mur à l'endroit choisi pour repérer les trous de perçage (une figurine indique le sens de montage).
3. Percer le mur et fixer le socle.
4. Retirer le pion positionné en usine.
5. Détacher le pion n° 1 de la grappe fournie.
6. Positionner le pion dans son emplacement.



Fixation en angle

1. Pré-percer le socle du détecteur de mouvement aux 2 points de préperçages.
2. Positionner le socle au mur à l'endroit choisi pour repérer les trous de perçage (une figurine indique le sens de montage).
3. Percer le mur et fixer le socle.
4. Retirer le pion positionné en usine.
5. Détacher le pion n° 2 de la grappe fournie.
6. Positionner le pion dans son emplacement.



3.3 Raccordement

Le raccordement doit être effectué hors alimentation de la centrale.

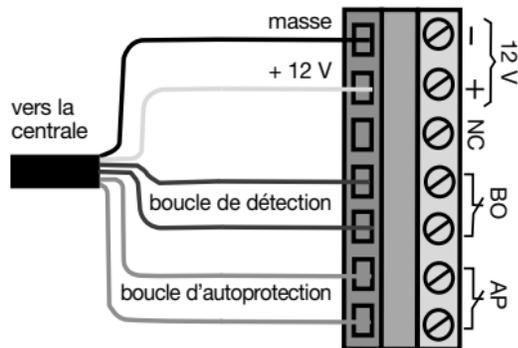
La longueur maximale du câble entre la carte de la centrale Hager et le détecteur de mouvement le plus éloigné est de :

- 50 m si \varnothing des conducteurs = 0,6 mm,
- 150 m si \varnothing des conducteurs = 0,9 mm.

1. Passer le câble à travers l'orifice percé.



2. Le câblage se fait ensuite sur le bornier qui se trouve à l'intérieur du capot.

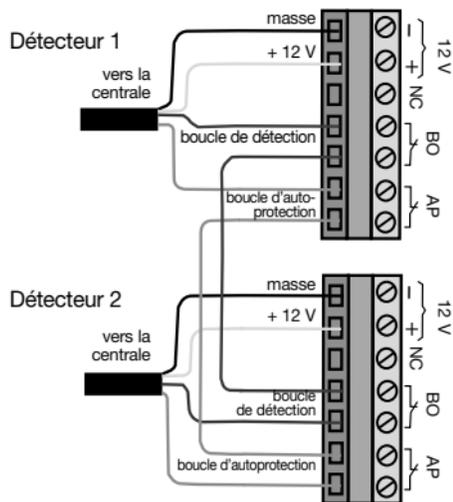


ATTENTION : pour des raisons de sécurité, ne pas dénuder les fils sur plus de 5 mm.

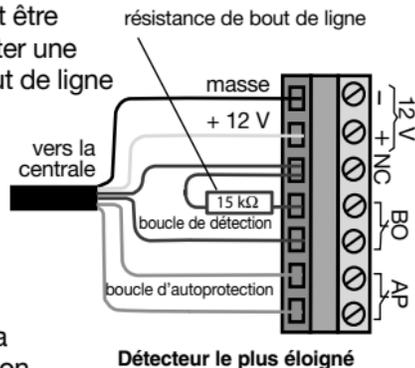
3. Si plusieurs détecteurs doivent être raccordés en série, le câblage se fait selon le schéma.

ATTENTION

- Le nombre de détecteurs pouvant être câblés en série dépend de la batterie de secours de la centrale.
- Se référer à la notice livrée avec la centrale pour plus d'informations.



La borne NC peut être utilisée pour ajouter une résistance de bout de ligne sur le détecteur le plus éloigné (valeur 15 k Ω , livrée avec la centrale Hager). Celle-ci permet la détection d'un court-circuit sur la boucle de détection.



3.4 Orientation et test

Positionner le détecteur de mouvement sur son socle, resserrer la vis de fermeture et l'orienter approximativement s'il est monté sur rotule. Pour vérifier le bon fonctionnement du détecteur infrarouge, les tests suivants peuvent être effectués :

- liaison filaire (cf. § Vérification des liaisons filaires décrit dans la notice de la centrale),

"bip, intrusion entrée filaire X, groupe X"



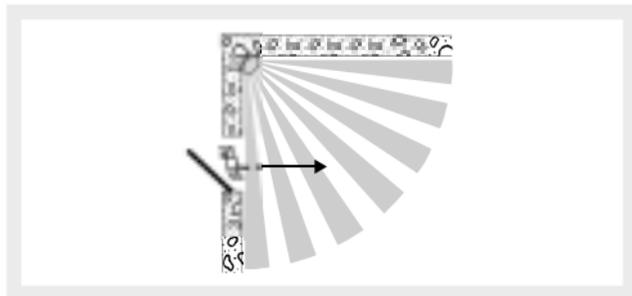
ATTENTION : la centrale doit être en mode installation pour réaliser cette vérification.

- zone de détection : patienter 2 minutes après la mise sous tension.

Si l'option "Voyant éteint lors d'une détection" a été sélectionnée : appuyer sur la touche test afin que le détecteur passe en mode test pour une durée de 90 s.

Traverser la zone protégée perpendiculairement aux faisceaux : à chaque mouvement détecté, le voyant test du détecteur s'éclaire.

En l'absence de détection : modifier l'orientation du détecteur sur sa rotule, vérifier qu'aucun obstacle ne se situe entre la zone de détection et le détecteur.



DETECTEUR INFRA ROUGE

Normes NF C 48-205 ou C 48-450
NF C 48-255 ou C 48-456
C 48-435
NF EN 60950 ou NF EN 60065

MATERIELS DE SECURITE ELECTRONIQUES DETECTION D'INTRUSION



NF&A2P 2 Boucliers

Suivant référentiel de certification NF324-H58

MARQUE COMMERCIALE : **HAGER**

REFERENCE DU PRODUIT : **S131-22F**

N° DE CERTIFICATION : **2620002771**

CNPP Département Certification
Route de la Chapelle
BP 2265
F-27950 Saint Marcel

AFNOR Certification
11 rue Francis de Pressensé
F-93571 Saint Denis La Plaine Cedex
<http://www.marque-nf.com>

Conformité CE des produits de la gamme LS300

Le marquage **CE** des produits de la gamme LS300 filaire, attestent de leurs conformités aux dispositions essentielles des directives Européennes :

- **Directives compatibilité électromagnétique (CEM) 2004/108/CE**
 - **Directive Basse tension (BT) 73/23/CEE**
- ainsi qu'aux normes harmonisées associées pour ce qui concerne la Sécurité et la CEM.

4. Caractéristiques

Spécifications techniques	Détecteur de mouvement LS filaire, 90°
Détection infrarouge	détection volumétrique 12 m, 90°
Types de fixation	<ul style="list-style-type: none">• sur rotule• à plat• en angle
Usage	intérieur
Alimentation	12 V, par la centrale - plage (10,2 V - 15 V)
Résistance contact d'alarme	23 Ohms maxi
Temps minimal d'alarme	2 s
Consommation	7 mA
Sortie alarme numérique	Contact sec libre de potentiel
Ondulation résiduelle maximale	250 mV
Touche test	détection
Voyant	1
Température de fonctionnement	- 10°C à + 55°C
Autoprotection	<ul style="list-style-type: none">• ouverture• arrachement (sauf si monté sur rotule)• coupure de câble
Indices de protection mécanique	IP 31/ IK 04
Dimensions sans rotule	58 x 102 x 57 mm
Poids	100 g avec rotule

Hager SAS
132 Boulevard d'Europe
BP 78
F-67212 OBERNAI CEDEX

Tél. +333 88 49 50 50
www.hager.com

Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie

(Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un système de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.

Pour obtenir des conseils lors de l'installation ou avant tout retour de matériel, contactez l'assistance technique HAGER dont les coordonnées figurent sur la notice de la centrale. Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre.

www.hager.fr

Document non contractuel, soumis à modifications sans préavis.